



Formation continue

Analyse systémique de la durabilité : outils d'accélération de la mise en œuvre des objectifs de développement durable

1. Contexte

En 2015, la communauté internationale s'est dotée de plusieurs instruments majeurs pour équiper les États parties à se doter de politiques publiques durables d'ici la fin du siècle. Trois de ces instruments ont une place importante pour les pays africains à savoir : (i) le Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 (ou Agenda 2030 des Nations Unies) qui fait figure de synthèse de tous les autres et concentre en son sein toutes les perspectives de la coopération internationale des prochaines années et (ii) L'Agenda 2063 de l'Union Africaine qui est une déclinaison régionale du précédent et (iii) l'Accord de Paris sur le Climat, qui ambitionne de limiter la hausse globale de température de la planète à 2°C, voire à 1,5°C, d'ici la fin du siècle.

L'Agenda 2030 a, à son cœur, la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). L'Agenda 2063 de l'Union Africaine porte sur 7 aspirations, tandis que l'Accord de Paris sur le climat est centré sur les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) pour la réduction des Gaz à effet de serre (GES) de chaque pays Partie.

Ces trois accords ont quelques caractéristiques communes : (i) leurs objectifs sont réputés ambitieux au regard de la situation de départ et complexes à mettre en œuvre ; (ii) ils mettent les États au cœur du dispositif de leur mise en œuvre tout en reconnaissant le rôle de toutes les catégories d'acteurs ; (iii) ils sont interdépendants et nécessitent des moyens colossaux ; (iv) ils reconnaissent le rôle déterminant des acteurs multilatéraux dans la mobilisation des ressources ou des organisations régionales d'intégrations comme la CEDEAO ou l'UEMOA pour l'harmonisation des politiques publiques de développement pour l'atteinte des objectifs fixés pour l'horizon 2030 (ODD), 2063 pour les aspirations africaines et la fin du siècle pour les CDN.

L'opérationnalisation de ces accords s'impose à toutes les catégories d'acteurs notamment les cadres nationaux des pays Parties, en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques de développement. Les autres catégories d'acteurs qui œuvrent dans le domaine du développement socio-économique des nations que sont les organisations de la société civile (ONG, Associations de producteurs ou de consommateurs, syndicats, jeunes, femmes, etc.) ou le secteur privé (entreprises, banques, mutuelles, coopératives, etc.) sont également concernés. De manière spécifique, ces accords interpellent les cadres en charge de la planification des politiques publiques. Ces attentes nouvelles soulèvent pour ces acteurs et leurs institutions, une multitude de questions méthodologiques et opérationnelles dans leurs politiques et stratégies d'intervention.

C'est conscient de ces enjeux et de ces besoins, que l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) a développé les outils d'analyse systémique de la durabilité (ASD). Ce sont notamment (i) une Grille de Priorisation des cibles des ODD (GPC-ODD) et (ii) une Grille d'Analyse de Développement Durable-Allégée (GADD-A). Il s'agit ainsi d'initier les cadres à des démarches opérationnelles, nécessaires à l'évaluation de la durabilité des projets et programmes.

Après plusieurs années de déploiement de ces outils et de centaines de cadres nationaux et de collectivités locales formés, l'IFDD a noué un partenariat avec l'Institut d'Appui au Développement (IAD) pour l'intégration de ces outils dans les curricula du Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG) à l'attention des futures cadres africains de haut niveau pour la planification du développement.

C'est dans ce contexte que l'Institut d'Appui au Développement, le CESAG et l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), dans le cadre des activités de la chaire « Environnement, Energie et Développement Durable » organisent cette formation dont le thème est « **Analyse systémique de la durabilité : outils d'accélération de la mise en œuvre des objectifs de développement durable** ».

2. Objectifs de la formation

L'Objectif global de l'atelier est de familiariser les cadres et étudiants aux enjeux des principaux accords internationaux pris par la communauté internationale en matière d'environnement et de développement durable (Agenda 2030 des Nations Unies et des ODD, Agenda 2063 de l'Union Africaine et Plan d'Action d'Addis-Abeba ainsi que de l'Accord de Paris sur le Climat et les CDN). Il s'agit spécifiquement de :

- sensibiliser les cadres et étudiants sur les négociations internationales en matière du climat et de développement durable ;
- former les cadres et étudiants aux outils d'analyse systémique de la durabilité (ASD).

3. Contenu

Les principaux modules de formation sont les suivants :

- Notions fondamentales et origine des concepts : (i) développement durable, (ii) changements climatiques, (iii) économie verte ;
- Négociations internationales sur l'environnement développement durable ;
- Programme 2030, Agenda 2063 et Accord de Paris sur le Climat : enjeux et interactions ;
- Défis de mise en œuvre des ODD et Contributions Déterminées Nationales ;
- Outils de l'analyse systémique de la Durabilité : caractéristiques et manipulation

4. Durée et méthodologie de travail

La durée totale de la formation est de 5 jours, soit 30 heures de cours. Elle est organisée sous forme :

- d'exposés (cours), d'échanges et débats ;
- d'études de cas ;
- de travaux pratiques sur les outils ASD ;
- restitution des résultats des travaux pratiques et échanges.

Les participants seront invités à fournir et présenter des exemples de cadres stratégiques de planification (Politiques, stratégies, projets ou programmes) auxquels certains outils pourraient être appliqués. Un bilan et une évaluation sera faite à la fin de la formation.

5. Public cible

Le public cible est celui du Centre Africain d'Études Supérieures et de Gestion (CESAG). Il s'agit généralement de cadres de hauts niveaux et étudiants du niveau supérieur (Master). De manière spécifique sont concernés :

- les cadres de l'administration publique ;
- les cadres des organisations régionales d'intégration (UEMOA, CEDEAO...) ou de banques régionales de développement (BOAD, BAD, etc.) ;
- les cadres et Techniciens dans les collectivités locales urbaines ou rurales en charge de l'élaboration de politiques publiques visant la protection de l'environnement et le développement durable ;
- les cadres des entreprises privées, GIE, ONG, Associations, Bureaux d'études, etc. ;
- les étudiants en thèse et en master du CESAG ;

6. Prérequis

Être motivé et passionné et pour les enjeux du développement durable en général, et pour les questions de durabilité des politiques publiques à travers leurs Stratégiques Projets et programmes (PSPP), en particulier.

7. Dates et Lieu

- Du **02 au 06 octobre 2023**
- Dakar, au CESAG

8. Coût de la formation

Le coût de la formation est de 300 000 F CFA. Ce tarif comprend :

- les frais d'inscription à la formation
- les pauses café
- la documentation sur la formation
- le remise d'une attestation de formation

9. Contacts

Dakar : Chaire 2E2D au CESAG

- Courriels : Bertin.Chabi@cesag.edu.sn et chaire2E2D@cesag.edu.sn

Lyon : Institut d'Appui au Développement

- Courriel : contact@iad-developpement.org
- Tel : +33 6 10 45 25 67

Québec : Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)

- Courriel : marcel.klassou@francophonie.org
- Tél : + 1 418 692 5727